

SÉLECTION CARMIGNAC PATRIMOINE

Accédez à une gestion de conviction, active et flexible, sur un univers d'investissement international

Un fonds diversifié international

Sélection Carmignac Patrimoine est un FCPE nourricier⁽¹⁾ du FCP maître Carmignac Patrimoine, géré par Carmignac Gestion. L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE Sélection Carmignac Patrimoine sont identiques à ceux du FCP Carmignac Patrimoine. La performance du FCPE peut être inférieure à celle du maître à cause de ses propres frais de gestion.

Sélection Carmignac Patrimoine a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement, son indicateur de référence, composé à 50 % par l'indice mondial des actions internationales MSCI AC World NR (USD⁽²⁾), converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis, et à 50 % par l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities (en euros⁽³⁾), calculé coupons réinvestis. **Sa durée minimum de placement recommandée est de 3 ans⁽⁴⁾.**

La politique de gestion prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. Au travers de son fonds maître, il est investi au maximum à 50% de son actif net en actions internationales (dont 25 % maximum de l'actif net en actions des marchés émergents), et entre 50 % et 100 % de son actif net en produits de taux internationaux (dont 25 % maximum de son actif net en produits de taux des pays émergents).

Dans le cadre de sa **gestion active discrétionnaire**, le fonds maître peut utiliser des devises et instruments dérivés, afin de chercher à dynamiser la performance potentielle, en contrepartie d'un risque plus élevé. Il peut investir dans des obligations contingentes convertibles («Cocos») dans la limite de 15% de son actif net. Les «CoCos», obligations contingentes convertibles, sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ces titres associent les caractéristiques obligataires et les caractéristiques actions et présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques.

Une gestion de conviction

Au travers de son fonds maître, Sélection Carmignac Patrimoine offre une gestion active alliée à une diversification des placements en cherchant à profiter des tendances observées sur les :

- **actions internationales**: le fonds est indirectement exposé dans la limite de 50 % de son actif en actions cotées des marchés internationaux, dont 25 % d'actions de marchés émergents. La sélection des actions internationales, sans contraintes quant aux secteurs et taille de capitalisations (petites, moyennes et grandes capitalisations), vise à saisir le potentiel des thématiques d'investissement de long terme, portant notamment sur l'innovation, les ressources naturelles et la croissance domestique dans les pays émergents.
- **produits de taux internationaux**: le fonds est investi au travers de son fonds maître entre 50 % et 100 % en produits obligataires à taux fixe et / ou variable, publics et / ou privés et en instruments du marché monétaire. Les produits de taux des pays émergents n'excéderont pas 25 % de son actif net. La gestion vise à mettre en oeuvre différentes stratégies obligataires : gestion active de la sensibilité et de l'exposition aux devises, anticipation des déformations de courbes de taux, allocation pays, diversification sur les obligations indexées et privées.
- **devises**: au travers du fonds maître, le fonds peut utiliser en exposition ou en couverture les devises autres que la devise de valorisation du fonds (livre sterling, dollar, devises des pays émergents). La détermination de l'exposition devises est le reflet de la conviction des gérants.

LES POINTS CLÉS

- Une gestion de conviction
- Un univers d'investissement vaste
- Une gestion active au travers de son fonds maître, liée à une diversification des placements
- Profil de risque et de rendement : 4/7⁽⁵⁾ (voir détail au verso)
- Votre investissement comporte une certaine prise de risque, dont le risque de perte en capital (voir détail au verso)

FOCUS

Depuis sa création en 1989, le fonds maître Carmignac Patrimoine bénéficie de l'expertise de la société Carmignac Gestion sur les marchés internationaux, tant actions qu'obligataires. Carmignac Gestion est reconnue pour sa gestion flexible diversifiée.

Sa gestion opportuniste reflète les convictions de ses gérants et non les indices de marchés, et sa gestion active cherche à anticiper les marchés plutôt que de les subir.

(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/FIA dépasse 90% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître en raison de ses propres frais de gestion.

(2) Indice représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et émergents. Il est calculé en dollars et dividendes nets réinvestis par MSCI et disponible sur le site Internet <https://www.msci.com>.

(3) L'indice de référence de la partie obligations est l'indice Citigroup WGBI All Maturities Eur. Il est calculé en euros et coupons réinvestis par Citigroup et disponible sur le site Internet https://www.citibank.com/mss/products.fixed_income.html.

(4) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

(5) L'indicateur de risque reflète l'exposition du FCPE aux marchés actions et obligataires internationaux, tout en limitant la part maximale des actions à 50%.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Le fonds est principalement exposé aux risques suivants :

- risque de perte en capital (le capital n'est pas garanti),
- risque lié à la gestion discrétionnaire,
- risque actions,
- risque de taux d'intérêt (en raison de son investissement en produits de taux),
- risque de crédit lié à l'investissement en produits obligataires,
- risque pays émergents lié à son investissement en actions et produits de taux de pays émergents,
- risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes «CoCos»,
- risque de change lié à l'utilisation des devises,
- risque de volatilité en raison du recours aux produits dérivés ayant pour sous-jacent la volatilité,
- risque de liquidité,
- risque lié aux indices de matières premières,
- risque de contrepartie,
- risque lié aux investissements en Chine.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Ostrum Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et près de 699 collaborateurs⁽²⁾.

Fondée en 1989, **Carmignac Gestion** figure parmi les principaux intervenants européens de la gestion d'actifs financiers et est reconnue pour son expertise sur les marchés internationaux et la gestion diversifiée flexible. Elle gère 61 milliards d'euros d'encours et compte 284 collaborateurs⁽³⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74* }
pour les épargnants 02 31 07 74 00* }

* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com

- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en septembre 2017, est produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Ostrum Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Caractéristiques principales

| | |
|--|--|
| Nom du fonds | Sélection Carmignac Patrimoine |
| Univers d'investissement | Actions et obligations internationales, devises. |
| Fonds de fonds | Non |
| Fonds maître | Carmignac Patrimoine part A EUR Acc |
| Forme juridique | FCPE |
| Société de gestion | Ostrum Asset Management |
| Déléataire de la gestion comptable | Caceis Fund Administration |
| Teneur de comptes conservateur des parts | Natixis Interépargne |
| Dépositaire | Caceis Bank France |
| Date de création | 22 mars 2013 |
| Devise | Euro |
| Indicateur de référence | 50% MSCI AC World NR (calculé en dollars et converti en euros – DNR) + 50% Citigroup WGBI all maturities (calculé en euros – coupons réinvestis) |
| Affectation des résultats | Capitalisation |
| Valeur de la part à la constitution | 100 € |
| Durée minimale de placement recommandée | 3 ans ⁽³⁾ |
| Fréquence de valorisation | Quotidienne |

(4) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
0,80 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
1 % maximum l'an